



Tourriers, le 26 août 2024

Le Président à

Affaire suivie par Caroline DESVARS
Courriel : patrimoine@coeurdecharente.fr
Ligne directe : 05 45 20 57 36

Monsieur le Maire
Mairie - Vadalle
16560 AUSSAC-VADALLE

Objet : gestion du site communautaire de Puymerle à AUSSAC-VADALLE

Monsieur le Maire,

Cher Gérard,

Comme vous le savez, la Communauté de communes a engagé, en concertation avec la mairie et le Département, les démarches de classement en *Espace Naturel Sensible* du site de Puymerle, dans l'optique de préserver et valoriser la biodiversité et le patrimoine naturel du site. L'enjeu est donc de veiller au respect et maîtriser les usages du site.

Les élus du bureau communautaire ont, par suite, exprimé la volonté de reprendre l'entièvre gestion des locations de Puymerle, permettant de veiller ainsi à l'usage souhaité du site par ses usagers et à terme de réglementer l'accès au site dans l'optique de sa conservation.

Mes collègues élu(e)s et moi-même sommes à votre disposition pour en discuter de vive voix, le cas échéant. Mes services reprendront contact avec vous à cet effet.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bon Pro. Lart

Christian CROIZARD,
Président
Communauté de communes **Cœur de Charente**

